

## **SIRS - Le transport scolaire**

[Ville de Marcillé-Robert](#)

### ***SIRS : Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire***

Le ramassage scolaire vers les écoles publiques et privées de Visseiche et Marcillé-Robert est organisé par le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire depuis 1981, année de la mise en place du regroupement pédagogique entre les écoles privées de Visseiche et Marcillé Robert. Le car est conduit par Patrick MOREL

Participation des familles pour l'année scolaire :

### **La cotisation du transport scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 est de :**

- 84.00 € par enfant pour une année scolaire
- 60.00 € lorsque l'enfant est inscrit à partir du 2ème trimestre
- 36.00 € lorsque l'enfant est inscrit à partir du 3ème trimestre

*Gratuit à partir du 3ème enfant.*

- Le circuit commence à 7 h 40 et se termine à 8 h 40
- Le soir départ de l'école à 16 h 40 et retour au local à 17 h 45.
- Chaque enfant est pris et déposé à un point d'arrêt à proximité du domicile.
- Le transport est autorisé à partir de 3 ans.

## **Présentation du SIRS**

Fichier

[Plaquette - présentation du SIRS](#) (.pdf - 554.21 Ko)

## **Fiche inscription**

Fichier

[inscription.pdf](#) (.pdf - 208.03 Ko)

## **Règlement**

Fichier

[reglement\\_sirs\\_2023-2024.pdf](#) (.pdf - 425.77 Ko)